

## Infos pratiques : Confinement saison 3

Les autotests arrivent. A partir du 12 avril, progressivement, ce nouveau dispositif sera en vente dans toutes les pharmacies au prix de 6 €. Serez-vous assez courageux pour vous imposer vous-même le supplice de l'écouvillon ?

## MGEN News :

**La MGEN et vous :** La Visio-conférence programmée le Jeudi 08 avril s'est déroulée comme prévu et malgré une participation très réduite, cette rencontre à distance a permis un échange riche entre les participants et a été appréciée coté MGEN comme en témoigne le mail de Corinne :

*«Daniel, je te remercie de cette rencontre virtuelle qui nous a permis de nous présenter à quelques-uns de nos collègues retraités. J'espère que les échanges ont été appréciés.*

*Nous pourrions renouveler l'initiative en espérant tout de même que cela puisse bientôt se faire « en vrai » !*

*Bonne continuation.» Corinne Azelie*

Les questions personnelles soumises par les membres du Club ont trouvé une réponse en direct.

Pour répondre aux diverses questions d'ordre général, Corinne Azelie a apporté les précisions suivantes :

- Plateforme téléphonique : ce système vise à optimiser la prise en charge des appels. Tout appel au 3676 reçoit une réponse immédiate de l'opérateur pour ce qui concerne les cas standards, mais pour tout problème spécifique, la plateforme contacte la section départementale qui prend le relais et assure un traitement personnalisé.
- Contact avec la section : l'adhérent peut contacter sa section par mail pour exposer son problème : Courriel section départementale de Moulins = [Sd003@mgen.fr](mailto:Sd003@mgen.fr)
- Relations MGEN – CPAM : Après une période d'intérim dans les 2 structures, les contacts sont renoués entre les 2 directions pour améliorer les interactions, notamment pour le traitement des demandes de 100 %.
- Evolution du contrat : l'adhérent peut demander la modification de son contrat à tout moment, sans attendre la fin de l'année. La modification prendra effet au premier jour du mois qui suit la demande. Depuis le 01/01/2021 la nouvelle loi « résiliation infra annuelle » permet de changer de mutuelle en cours d'année.
- Offre mutualiste hospitalière : la MGEN poursuit ses contacts avec la fonction hospitalière.

De son côté, Michaël Ruffier a rappelé la mise en place de la « Newsletter » diffusée par courriel pour remplacer «Le Lien Mutualiste» qui ne sera plus diffusé qu'une fois par an sous forme papier.

Soucieux d'entretenir les meilleures relations entre la Section Départementale MGEN et le Club Santé Seniors, nous aussi, nous espérons pouvoir retrouver Corinne et Michaël très prochainement «en vrai».

Le président Gérard Bellanger, victime d'un problème informatique, n'a pas pu participer à cette rencontre, mais il nous assure de son soutien et reste disponible pour nous accompagner.

## Club news :

**Pour l'instant seules les 2 visites ci-dessous sont opérationnelles. Une bonne occasion d'occuper la période de vacances avec ou sans les petits enfants. Pensez à vous inscrire !**

*Ces 2 activités ont été conçues à partir du programme standard, mais spécialement adaptées pour le Club Santé Seniors.*

### Visites guidées du chantier des berges du cher (Aurore Petit)

Deuxième visite mardi après-midi avec un nouveau groupe de 5 p. (Groupe lui aussi 100 % satisfait !)

Prochaines visites :

– Mardi 20 avril - Mercredi 28 avril - Mercredi 5 mai

Conditions : Groupe de 5p Tarif = Gratuit

RV à 14h à la Maison du Projet (anciens bains douches en bout de la rue Jules Ferry) - **Inscription obligatoire.**

### Visites guidées avec Passion Montluçon (Virginie Laroche-Lachaume)

«600 ans d'histoire» Conditions : Groupe de 5p Tarif = 5€/p (Paiement sur place)

Jeudi 15 avril - Jeudi 29 avril

RV à 14 h Place Piquand (au pied du château) - **Inscription obligatoire.**

Cliquez sur l'onglet «Répondre» de votre messagerie et indiquer le Thème et les dates choisies.

ou Tel 06 60 85 33 17. Nous vous confirmerons la date de votre visite.

**ARE2M** : Le vendredi 9 avril, le conseil d'administration s'est réuni en visio-conférence pour préparer l'organisation de l'assemblée générale (C.R. ci-dessous).

L'assemblée Générale 2020 se tiendra le **Lundi 10 Mai 2021 à 17 h 30 en visio-conférence.**

**Cet avis tient lieu de convocation.**

A l'occasion de cette assemblée, nous devons procéder au renouvellement du conseil d'administration. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature **avant le 20 avril.**

Un prochain courrier vous présentera le rapport moral 2020, le bilan financier et la liste des candidats au conseil d'administration ainsi que les modalités de vote.

**Attention : Les adhérents qui n'ont pas d'adresse électronique reçoivent les informations du club par courrier traditionnel à condition de fournir des enveloppes timbrées.**

**Si vous voulez continuer à recevoir les nouvelles du club, veillez à renouveler régulièrement votre stock d'enveloppes ou communiquez nous votre adresse mail si vous en avez une (Les envois du club sont effectués en destinataires cachés et nous ne vendons pas nos fichiers).**

**A bientôt... Prenez soin de vous, et restez prudents... Mais continuez à vivre !**

Daniel Dumontet (06 60 85 33 17)  
Michelle Chanéac (06 83 55 17 38)

Pierrette Nicolas (06 20 87 57 69)  
Aline Jamot (06 84 98 08 64)

Marie Madeleine Calmels (06 87 48 97 03)  
Danielle Dubreuil (04 70 29 61 74)

---

## **ARE2M                    Compte rendu du Conseil d'Administration    du 09/04/2021**

**Participants** : M. Madeleine CALMELS / Michelle CHANEAC / Danielle DUBREUIL / Daniel DUMONTET / Aline JAMOT

**Excusés** : Nicole Michellet, Pierrette NICOLAS, Michel Nicolas, Dominique Siboul

Animation : Daniel DUMONTET            Secrétariat : Aline JAMOT / Danielle DUBREUIL

### **1 – Informations générales**

L'Assemblée Générale 2020 n'a pas pu se dérouler en présentiel, mais elle doit se tenir avant le 30 juin.

Pour ARE2M 2020, nos statuts prévoient un renouvellement du C.A.

Compte tenu des conditions sanitaires, les dernières directives de l'Administration nous amène à utiliser une nouvelle formule.

### **2 – Organisation de l'assemblée générale**

2 possibilités s'offrent à nous pour organiser l'Assemblée Générale :

- par visioconférence
- par courrier

L'Assemblée Générale 2020 se tiendra le 10 mai 2021 à 17h30 en visio-conférence après transmission des documents nécessaires par courrier/courriel.

La visioconférence pose des problèmes techniques et trop peu d'adhérents arrivent à se connecter, on utilisera donc un mix des 2 formules.

La convocation sera envoyée par courriel sous forme d'encart dans la semaine du Club.

Un courrier sera envoyé aux adhérents qui n'ont pas la possibilité de lire les documents informatiques.

Les adhérents qui le souhaiteront, pourront alors faire acte de candidature au conseil d'administration jusqu'à la date limite qui sera stipulée dans la convocation.

Un deuxième courrier/courriel présentera le rapport moral et le rapport financier de l'année écoulée ainsi que la liste des candidats au C.A. (renouvellement pour 2 ans). Cet envoi contiendra également un bulletin de vote à retourner impérativement avant la date de l'A.G.

### **3 – Candidatures au prochain C.A.**

Le CA prend acte du renouvellement de candidature des membres présents et de Pierrette et Michel Nicolas, Dominique Siboule et Nicole Michellet.

Les membres du C.A. actuel qui ne se sont pas encore manifestés à ce jour pourront néanmoins confirmer leur candidature avant la date limite de dépôt.

### **4 – Questions diverses**

Concernant les chèques déjà récupérés pour les séances de gymnastique : ils seront rendus aux adhérents ou détruits.

Les cotisations ARE2M ne seront pas prélevées cette année.